

# ENTRAVES AUX LIBERTÉS SYNDICALES ET AUTORITARISME



## ÇA SUFFIT !

L'état d'urgence sanitaire remet en cause la démocratie sociale et le rôle fondamental des organisations syndicales telles que la CGT; dans l'Education Nationale, il se double d'une politique d'apprenti sorcier jouant avec la santé et la sécurité des personnels et des élèves, et d'une casse méthodique du service public.

Jeudi 28 mai le 1er ministre a annoncé la phase 2 du déconfinement mais pas la fin de l'état d'urgence sanitaire. Le maintien de l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes musèle opportunément l'expression publique de l'opposition à une politique qui prend la pandémie en prétexte pour matraquer conquis sociaux, organisations syndicales et services publics, tout en jouant à l'apprenti sorcier avec la santé et la sécurité des travailleur.es et des usager.es.

### De quoi on se plaint?

Dans la fonction publique en général le vol de jours de congés, de RTT, les primes carotte au rabais et au mépris des règles statutaires, les chaotiques plans de reprise et les décisions arbitraires traduisent une hargne contre les organisations syndicales, forces de propositions, et contre les instances représentatives qui agissent pour la garantie des intérêts des agent.es. Les carences en matière de mesures de garantie de la santé physique et morale s'accumulent.

Dans l'Education Nationale les signalements pour dangers graves et imminents s'empilent et la reprise se fait en dépit du bon sens et de l'avis des principales organisations scientifiques, grâce à la débrouillardise des personnels: faute de cadrage, les directeur.trices ont du

Extrait tract CGT Fonction Publique

gérer seul.es la reprise avec l'aide des équipes; dans le secondaire, chefs d'établissement, DASEN et collectivités locales imposent chacun.e dans leur coin des modalités sans aucune cohérence nationale. Des établissements sont censés rouvrir 3 jours ouverts après les annonces ministérielles, donc sans la préparation souhaitable contre une maladie mortelle et contagieuse dont la réouverture précipitée des établissements pourrait favoriser une nouvelle propagation.



### LOI DITE D'URGENCE SANITAIRE

Un coup d'Etat contre le statut  
et les libertés démocratiques

Pleins pouvoirs au gouvernement, Statut et Code du travail  
mis en cause, temps de travail imposés, conditions de travail  
dégradées, grandes fortunes épargnées...

Et pas un euro de plus pour les hôpitaux et le service public !

## INACCEPTABLE !

### Danger grave et imminent

Sans masques susceptibles de protéger leurs porteur.es ni tests de dépistage, le protocole sanitaire actuel ne peut de toutes les façons PAS être suffisant.

**Nous demandons le respect du principe de précaution donc le report de la réouverture des écoles et établissements scolaires en septembre, un changement de politique d'Education radical ET le rétablissement des libertés individuelles permettant l'expression publique et démocratique.**

Pendant la crise sanitaire, le dévouement des personnels a permis de maintenir debout des services publics estropiés par les politiques libérales de casse (restrictions budgétaires, suppressions de postes, de lits dans les hôpitaux, externalisation et territorialisation, précarisation accrue des personnels, des missions, des locaux...). Dans l'Education Nationale les personnels ont établi en urgence un lien entre élèves et apprentissages loin du slogan ministériel « continuité pédagogique ».



## **Il n'y a PAS d'éducation « distancielle » possible**

Un tel constat oblige à un changement d'orientation profond des politiques publiques pour qu'elles protègent mieux les populations, mais les premières initiatives législatives dans l'Education (sur l'enseignement à distance et le statut des directeur.trices d'école) sont aux antipodes de cette priorité et font rentrer par la fenêtre un projet ministériel largement repoussé il y a peu par les personnels et la majorité des organisations syndicales. Enseigner ne s'improvise pas, ne peut se faire autrement qu'en « présentiel », avec un contact humain, une interaction sociale et dans des situations d'apprentissages favorables (groupes d'élèves restreints). La « continuité pédagogique » l'a démontré: l'enseignement à distance est illusoire car source de profondes injustices sociales.

## **Des classes moins tassées et des recrutements massifs, maintenant!**

Pour rendre faisable la rentrée de septembre, nous exigeons un collectif budgétaire extraordinaire immédiat permettant de recruter massivement des personnels (au lieu de supprimer des postes à la pelle comme actuellement) et l'amélioration des taux d'encadrement des élèves, donc des conditions d'études et de travail. Les classes sont actuellement surchargées et devraient l'être de plus en plus au vu des suppressions de poste et des désastreuses dernières réformes de l'Education. Or, seule la diminution des effectifs classe permettra d'envisager sereinement la rentrée et faire que l'Education Nationale remplisse au mieux sa mission de service public sans devenir un facteur d'aggravation des crises sanitaires telles que celle du COVID-19.

## **Le rétablissement des droits et libertés constitutionnelles, tout de suite!**

La sécurité, l'organisation du travail, la reconnaissance et le respect de tou.tes sont au cœur d'un bras de fer inégal que compliquent la suspension de la liberté de manifestation et la restriction de la liberté d'expression, deux droits essentiels prévus par la Déclaration Universelle des Droits Humains. Ces libertés piétinées, préalables à toute vie démocratique, ne sont pourtant PAS négociables et ne peuvent PAS faire l'objet de calculs et de magouilles.

**Le Président de la République s'est miraculeusement rappelé des vertus de l'Etat Providence et des services publics en mars mais il a manifestement du mal à s'en souvenir. Aidons-le: la CGT Educ'Action 01 soutient toute action respectant et visant à défendre les libertés, les acquis sociaux, les services publics, la santé et la sécurité des personnes. Nous appelons aussi à rejoindre toutes les initiatives de défense des autres services publics tels que celui de la Santé.**

## **SE SYNDIQUER CGT**

Demande de contact à renvoyer par mail ou à l'adresse ci-dessous:

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ COMMUNE \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_ E-MAIL \_\_\_\_\_

**CGT Educ'action 01 - Maison des syndicats - 3 impasse Alfred Chanut - 01000 Bourg en Bresse - tél: 06 27 44 04 01**

**educationcgtain@orange.fr - www.educationcgtain.fr**